



A.D.M.
Jean-Alex GAUTIER
Président
La Lizardière
85390 TALLUD ST GEMME

A l'attention des organisateurs de Concours de Maréchalerie

Tallud St Gemme, Le 31 Mars 2011

Objet : Rappel des règles pour qu'un concours rentre dans le cadre des championnats de France

Messieurs les Organisateurs,

Je me permets de vous envoyer ce courrier avant le début des premiers concours de Maréchalerie pour cette année 2011.

Afin qu'il n'y ai aucun malentendus entre vous et l'A.D.M. je vous fais un récapitulatif de quelques règles à suivre absolument par chacun d'entre vous :

- Lorsque vous organisez un concours il faut envoyer le dossier d'inscription à l'ADM en format word ou pdf afin que nous puissions le mettre sur notre site Internet.
- Pour que chaque concours soient notés sur les mêmes critères et que le calcul des championnats de France soit le plus juste, il est impératif de prendre les feuilles de notation disponibles sur notre site internet ou de demander à notre secrétaire de vous les envoyer par mail.
- Tous les concurrents qui participent à votre concours doivent repartir avec les feuilles notées par les juges.
- Il est impératif d'envoyer les résultats en format excel 48 heures après votre concours.

Je vous demande de bien respecter ces règles pour valoriser la qualité d'organisation et d'équité de nos concours.

Jean-Alex GAUTIER
Président

***Siège social : Alexandra Champion – 44 Grande Rue – 77250 EPISY
Tél secrétariat : 06.62.28.05.19.***